

Charleroi, le 28 mars 2003

Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration
du 22 mars 2003 à Amay

La séance est ouverte à 10h15 sous la présidence de M. Daniel OGER, président. Sont également présents MM. Henri DOUHA, Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, André BREDAS, Maurice ADAM, Jean-Marie PIRON, Claude BIKADY, Daniel HALLEUX et Fabrice GROBELNY.

Sont absents : MM. Jean-François CULOT et Bernard LACROSSE.

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. du 8 février 2003 est approuvé, sauf à y apporter la correction matérielle suivante : au point 4, 4^{ème} tiret, dudit procès-verbal, pour la date du prochain Inter-ligues, lire « 14 septembre 2003 » au lieu de « 14 septembre 2002 ».

2. Préparation de l'A.G. de la F.E.F.B.

- Mandats : l'on dispose de la candidature de M. Philippe GRILLMAIER et le Conseil proposera M. Maurice ADAM à la nomination ; par ailleurs, sont sortants MM. Bernard LACROSSE, Daniel OGER, Jean-Marie PIRON, Jean-François CULOT et Fabrice GROBELNY ; MM. LACROSSE et CULOT ne se représentent pas, les autres bien. Il resterait donc un mandat vacant en tenant compte des candidatures officielles et des renouvellements ; priorité sera accordée à ces nominations-là ; d'autres candidatures, même tardives, seront acceptées en séance mais traitées après les prioritaires ;
- Affaire DE NOOSE : le Secrétaire fera rapport, ensuite MM. HALLEUX et DOUHA s'occuperont de l'aspect technique des choses. M. BECQUART, quant à lui, n'interjette pas appel ; le Secrétaire estime nécessaire de scinder les sanctions car l'appel est dirigé contre trois décisions distinctes de sanction prises depuis 2000 ; il faut en tout cas reconnaître qu'il y a pas mal de problèmes dans le Hainaut : les cercles se font et se défont, tandis que les mêmes personnes (responsables et joueurs) tournent. L'appel de M. DE NOOSE sera traité au terme de l'A.G. ;
- Plaintes : l'une est adressée par le cercle de Soignies, l'autre par le cercle de Mons ; le problème concerne pour l'essentiel le fonctionnement du Comité sportif et d'autres instances nationales ; en ce qui concerne les représentants F.E.F.B. au Comité Sportif, M. BOELEN est à remplacer ; M. ANDRE Damien serait intéressé, éventuellement aussi Geoffrey LHOST. Les plaintes seront également discutées au terme de l'A.G.

3. Nouvelles de la F.R.B.E.

- Les Championnats de Belgique 2003 ont été octroyés au Cercle de Rochade Eupen tandis que les Championnats de Belgique 2004 l'ont été à Westerloo, alors qu'il n'y avait pas de rapport sur le local proposé en ce qui concerne ce dernier cercle ;
- Le Cercle de Quiévrain demandait le remboursement de son inscription aux interclubs nationaux ; finalement, il a été fait droit à sa demande ;
- M. HALLEUX a été accepté d'office par la V.S.F. pour remplacer M. VAN de VELDE pour l'attribution des numéros d'immatriculation ;
- Affaire JADOUL : le Cercle de Rochade était très soft au départ mais comme la F.R.B.E.

ne réagit pas, il se montre plus agressif ; M. MALFLIET va tenter d'arranger les choses avec le S.V.D.B. La question fondamentale est de savoir comment prévenir ce type de problème à l'avenir ; la F.E.F.B. est d'avis qu'il conviendrait de mettre une commission technique sur pied pour étudier la question au plan national ; un logiciel pourrait figer la situation « cercle » au 1^{er} mai de l'année ;

- Lors du dernier comité central, le Trésorier a présenté son projet de budget.

4. Rapport du Trésorier.

- Les comptes 2002 sont clôturés avec un déficit de 3.617 € ; en cause les postes *Coupe d'Europe, Formations Ligues et Autres Dotations* ; M. ADAM prône un report d'office des excédents budgétaires pour l'exercice suivant mais n'est pas suivi ;
- Au projet de budget 2003, le poste Internet est passé de 150 à 125 € ; il a été procédé à des arrondis pour les dépenses d'Interclubs F.E.F.B. ;
- M. BIKADY préconise l'approbation du Conseil pour chaque dépassement budgétaire ; cela va de soi mais selon M. OGER, il y a lieu de faire preuve de souplesse pour des petits montants ;
- M. PIRON sollicite que les arbitres des compétitions fédérales reçoivent une indemnisation de prestation ; il relève qu'il n'y a que 13 jours de compétition à arbitrer par an (Individuels, Interclubs, Parties rapides, Inter-ligues) ; le Secrétaire observe que d'ordinaire, ce sont les cercles organisateurs qui indemnisent les arbitres ; M. OGER estime qu'il serait normal que ces frais soient pris en charge par la Fédération ; le principe est adopté par 7 voix pour et une contre ; le Conseil penche davantage pour la formule du forfait, où tout est compris (même les déplacements) ; un montant de 50 € par jour d'arbitrage est adopté par 7 voix pour et une contre. L'arbitre sera directement indemnisé par la F.E.F.B. Le projet de budget soumis à l'A.G. devra être adapté en conséquence.

5. Rapport du Délégué à la Jeunesse.

- Formations Ligues : trois rapports ont été rentrés (Liège, Hainaut, Bruxelles) ; celui de Bruxelles est trop laconique : la rétrocession des frais d'inscription n'est pas évoquée ; un montant de 200 euros supplémentaires est donc toujours en suspens ;
- Rapport complet sera fait à l'A.G.

6. Rapport du Directeur des tournois.

- Toutes les rondes d'Interclubs de la F.E.F.B. 2003 ont été attribuées : 27/4 à Mont-St-Guibert ; les 11 et 25 mai à Charleroi ; le 15 juin à Wavre ;
- Championnat de parties rapides le 7 septembre 2003 au C.R.E.B. ;
- Inter-ligues le 14 septembre 2003 organisé par la Ligue de Namur/Luxembourg.

7. Rapport du Responsable du Bulletin.

M. ADAM souhaiterait pouvoir publier dans le *Pion f* du mois d'avril les classements des interclubs nationaux ; le Conseil est d'accord, pour autant qu'il soit dûment précisé qu'il s'agit de classements provisoires et sous toute réserve ; M. BREDA peut les lui communiquer pour mardi. La nouvelle édition sortira au plus tard le 15 avril 2003.

8. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

- Le nouveau classement Elo est sorti, mais avec les 000, soit les joueurs qui ne sont plus affiliés ; d'où, attention !
- Cercles : pas de nouvelles de Bureku, Caïssa Mons-Hainaut, Dardania et La Reine Blanche ; le Dragon Bleu et La Tour Blanche ont disparu ; trois nouveaux cercles ont été créés : Caïssa Europe, La Tour (à St-Ghislain) et Wat et Mat (à Waterloo) ;
- M. VAN de VELDE signale s'être opposé au départ des joueurs du Caïssa Mons-Hainaut

pour le Caïssa Europe. Le Conseil s'interroge sur la manière de pallier ce genre de difficultés ; suite à une dissension entre MM. BREDA et OGER, ce dernier quitte la réunion.

La séance est levée vers 12h45.

Fabrice GROBELNY
secrétaire